Réaliser des ordres de fabrication complexes sous guidance - FORMM10

Code du module:	FORMM10
Unité capitalisable:	Montage et mise en service de sous-ensembles (ENSP5)
Méthodes d'évaluations fixés:	3
Profession:	Mécanicien industriel et de maintenance
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti sélectionne les éléments requis en se référant aux documents disponibles.

SOCLES

• Les éléments sélectionnés correspondaient à 70% aux pièces standardisées et aux composants requis.

2

L'apprenti est capable d'interpréter correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environneme vue du montage à effectuer et de l'élingage des charges et de déterminer les mesures requises après concertation avec collègues.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour les travaux à effectuer après concertation.

SOCLES

• L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

3

L'apprenti manipule les composants, les outils et les matériaux avec précaution et d'une manière respectueuse de l'environnement.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti manipule les outils de travail à sa disposition avec précaution.

SOCLES

- Les outils de travail utilisés n'accusaient pas de détérioration et ils étaient rangés à l'endroit indiqué, une fois les travaux effectués.
- L'apprenti a mis toutes les matières au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.

4

L'apprenti se concerte avec ses co-équipiers au sein de son groupe de travail à propos de la suite des étapes de travail respecter.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti s'organise avec son groupe de manière à ce qu'il soit possible de travailler en continu sur les machines-outils.

SOCLES

- Les machines-outils disponibles ont été partagées de manière équitable.
- Le déroulement des travaux n'a pas été perturbé par des remarques déplacées.

5

L'apprenti est capable d'établir un portfolio documentant les progrès d'apprentissage de manière apparente.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti fait quotidiennement état de ses activités professionnelles et scolaires sous forme de notes.
 (Template1)
- L'apprenti établit trois rapports d'activités répartis équitablement au cours du semestre et consacrés à des activités professionnelles spécifiques pour lesquelles il a opté. (Template2)

SOCLES

- L'apprenti a établi des rapports hebdomadaires et il les a produits dans le respect des délais sous forme de documents cohérents, structurés par ordre chronologique.
- L'apprenti a établi les trois rapports d'activités de manière structurée.
- Les rapports décrivaient l'activité précise de l'apprenti de manière cohérente et l'apprenti les a produits dans le respect des délais convenus avec le formateur.